



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENTS N^{OS} 1694-19, 1745 et 1746

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le règlement n^o 1694-19 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de stationnement n^o 1694 (RMH 330) afin de remplacer l'interdiction de stationnement sur la montée Cadieux et retirer la limitation de stationnement sur la rue Lartigue

QUE le règlement n^o 1745 intitulé :

Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2018

QUE le règlement n^o 1746 intitulé :

Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2018

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 15 janvier 2018.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quinzième (15^e) jour du mois de janvier deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca